

L'honorable M. Chapais propose: "Que M. l'abbé Sabourin soit invité à venir à la session de septembre 1914, afin de donner alors des explications relatives aux propositions adoptées au congrès des Principaux des Ecoles normales."—Adopté.

Il est résolu, sur proposition de M. le chanoine F.-X. Ross, appuyé par M. l'abbé Adéard Desrosiers, "que les règlements des écoles normales classico-ménagères, tels que recommandés par le sous-comité nommé à cet effet, et amendés par les Principaux des Ecoles normales dans leur congrès du 3 mai 1914, soient adoptés".

Et la session est ajournée au quatrième mercredi du mois de septembre 1914.

(Signé) J.-N. MILLER,
Secrétaire.

LE CABINET DE L'INSTITUTEUR

Le Surintendant de l'Instruction publique au Collège de Longueuil

Le 23 avril dernier c'était grande fête au collège de Longueuil, dirigé par les Frères des Ecoles Chrétiennes. On y recevait la visite de l'honorable M. Boucher de LaBruère, Surintendant de l'Instruction publique, et à cette occasion une soirée dramatique et musicale a été donnée.

Une jolie adresse fut présentée au Surintendant, et en réponse, ce dernier rappela le temps où dans sa jeunesse il allait passer les vacances au vieux manoir de Pierre Boucher, son aïeul, à Boucherville. "Non seulement, dit-il, l'air pur du grand fleuve vivifiait mes poumons, mais dans cette antique maison où planait l'âme de l'ancêtre et celle de Marguerite Bourgeois qui y avait fait la classe, je respirais une atmosphère de vertus familiales dont je n'ai jamais oublié le souvenir".

Puis le Surintendant paya un juste tribut d'éloges aux Frères des Ecoles chrétiennes qui depuis 1837, font tant de bien en notre province. M. de la Bruère donna aussi d'excellents conseils aux élèves et à leurs parents, présents en grand nombre à la soirée.

Le français dans Ontario

A la honte de la province voisine, les Canadiens français sont de plus en plus persécutés parce qu'ils veulent, et avec raison, maintenir l'usage du français dans les écoles séparées. Le fameux règlement No. 17, qui abolit pratiquement le français dans les écoles séparées, sera appliqué dans toute sa rigueur si les commissaires et les instituteurs canadiens-français ne consentent pas à trahir leur langue et, par le fait même, leur foi.

Que nos compatriotes sachent résister le front haut et réclamer pour eux ce que la province de Québec accorde si généreusement à la minorité protestante chez elle.

Comment préserver les enfants en vacances

Dans sa livraison de juin, le *Messageur Canadien du Sacré-Cœur* fait un touchant appel aux instituteurs et aux institutrices sous le titre "L'œuvre que sauvera nos enfants en vacances". Nous recommandons la lecture de ces belles pages à chacun de nos lecteurs.